

Résolution adoptée

Séance plénière du 25 mars 2026

Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050

Déclaration du groupe Associations

Changer. Nous allons devoir changer.

Changer ne devrait pas effrayer autant que nous l'avons perçu tout au long de notre travail. Mais pour cela il est un préalable incontournable : la confiance. Confiance entre les citoyennes et citoyens et leurs représentantes et représentants.

Confiance entre les citoyennes et les citoyens eux-mêmes. Confiance entre les générations.

Confiance ? On pourrait aussi remplacer ce mot par respect, cela marcherait aussi ! Mais pour se sentir en confiance, il faut se sentir en sécurité, au sens large, cette « sécurité de l'essentiel » qui traverse cette Résolution. Sécurité dans le monde, sécurité du quotidien, sécurité sociale, sécurité pour l'avenir de ses enfants, sécurité au sens médical, sécurité culturelle, etc.

La confiance ne se décrétant pas, elle devra être présente comme une ambition première à l'esprit de celles et ceux qui auront à traiter de ces problèmes, de ces nœuds gordiens à trancher, de ces aspirations parfois contradictoires. C'est la raison pour laquelle la forme de la concertation aura autant d'importance que le fond.

Car ces transformations profondes de la société devront se faire avec tous et toutes, en s'appuyant sur la cohésion sociale comme socle républicain, sous peine d'échouer à préserver l'équilibre entre les citoyens et leurs aspirations.

Cette exigence de confiance ne peut être dissociée de la défiance persistante mise en lumière par nos travaux, qui tient autant aux conditions de décision qu'à leur lisibilité. Associer sans diluer, décider sans exclure, rendre visibles les arbitrages et leurs conséquences, etc. Ce sont là quelques-unes des conditions essentielles pour restaurer un cadre démocratique crédible. À défaut, les transformations nécessaires risquent d'apparaître comme imposées plutôt que choisies et donc d'être contestées voire rejetées.

Cependant, même avec une organisation particulièrement démocratique des concertations qui seront nécessaires (participation citoyenne, association de la société civile organisée, référendum...) ces transformations n'auront pas lieu comme on appuie sur un interrupteur !

Les transformations des modes de production, des modes de financement des solidarités, les bouleversements climatiques et de biodiversité nécessiteront que les personnes puissent se tourner vers un entourage social solide.

C'est ici que l'engagement associatif prend tout son sens. Qu'il s'agisse de sport, de culture, d'éducation populaire ou de solidarités, les associations de tous les champs seront très nécessaires pour passer ce cap de transformation de toute la société... pourvu qu'elles soient toujours là et soutenues.

Car le million et demi d'associations que le groupe des associations représente au CESE sont des lieux de médiation, d'engagement et donc de fabrique de la confiance. Elles permettent de faire le lien entre les individus, les territoires, les cultures et les institutions, elles fabriquent ce qui nous constitue en société avec tous les autres corps sociaux, là où les fractures sociales et territoriales fragilisent le sentiment d'appartenance. Elles contribuent à rendre concrètes des politiques publiques souvent perçues comme lointaines, en les inscrivant dans des réalités vécues.

Pourtant, cela a été exprimé à plusieurs reprises au sein des travaux du CESE, les associations sont aujourd'hui en grande difficulté (financement, libertés, bénévolat...). Cette fragilisation intervient à un moment où leur rôle devient pourtant plus stratégique que jamais. Dans un contexte de transitions multiples, leur capacité à mobiliser, à expliquer, à accompagner et parfois à alerter, constitue un levier essentiel pour éviter que les transformations ne creusent davantage les inégalités ou ne renforcent les sentiments d'abandon.

Ce texte a le mérite de replacer la cohésion sociale au cœur du modèle de société, en soulignant très justement le rôle décisif de l'éducation, de la culture, du sport, de la participation citoyenne, d'éradication de la grande pauvreté, de la prise en compte du handicap, de l'isolement social et de la protection des plus fragiles dans l'acceptabilité des transitions à venir. Il rappelle aussi utilement que les associations et la société civile organisée doivent être davantage associées à la décision publique et que la solidarité ne peut rester lisible et légitime sans effectivité des droits et présence des services publics sur tous les territoires.

Mais, du point de vue associatif, le texte reste encore trop surplombant et inégalement incarné : il nomme bien les vulnérabilités sans toujours reconnaître assez explicitement les acteurs qui les prennent déjà en charge au quotidien ; il évoque l'accès à la culture et à l'éducation comme leviers d'émancipation, sans faire une place suffisamment claire à l'éducation populaire ; il cite le handicap parmi les inégalités de départ, sans en tirer de conséquences opérationnelles fortes ; il n'intègre que très marginalement le sport et la culture comme déterminants de santé, de lien social, d'intégration et d'inclusion ; enfin, l'ouverture internationale demeure surtout pensée sous l'angle de la paix, des interdépendances et des migrations, sans valoriser pleinement le rôle de la solidarité internationale associative. En somme, ce texte pose un cadre pertinent, mais il gagnerait encore en force politique s'il reconnaissait plus nettement que les associations ne sont pas seulement des parties prenantes à consulter : elles sont déjà des infrastructures démocratiques, sociales, culturelles et humanitaires essentielles de la cohésion du pays.

Le soutien aux associations n'est pas un enjeu mineur, c'est un enjeu structurel et stratégique au regard des nécessités d'accompagnement et d'implication collective qui s'annoncent. C'est aussi une condition pour que la société civile organisée continue de jouer pleinement son rôle dans notre démocratie. Car sans associations fortes, capables d'agir au plus près des réalités sociales, il n'y aura ni transformation acceptée, ni cohésion durable, ni modèle de société

réellement soutenable et partagé. Sans associations fortes, c'est la fraternité en actes, la solidarité du quotidien, de la proximité, celle qui donne la main, qui reculent voire disparaissent.

Sans une vie associative vigoureuse capable d'anticiper et d'accompagner, le modèle de société durable et inclusif que nous appelons de nos vœux à l'horizon 2050 restera une abstraction lointaine pour nos concitoyennes et concitoyens.

Le groupe des associations a voté en faveur de cette Résolution qui est un point de départ et non une conclusion... même si elle arrive après un long travail passionnant et passionné. Il est difficile de se projeter dans un monde aussi incertain et interconnecté que le nôtre. La situation au Moyen-Orient nous le montre aujourd'hui cruellement. Difficile de se projeter sans retomber invariablement dans ce que l'on connaît déjà. Notre groupe souhaite saluer avec force l'investissement des Codev et CESER et à fortiori ceux qui viennent d'au-delà des mers, de Corse ou de Saint-Martin, ainsi que des 300 citoyennes et citoyens qui ont travaillé aux côtés des conseillères et conseillers du CESE sur cette Résolution. Cette implication de citoyen, de territoire et de la société civile est la préfiguration des acteurs et actrices qui devront s'interroger demain, avec les élu.e.s, sur chacun des points soulevés et sans doute sur d'autres. Le groupe des associations remercie la Rapporteuse et le Rapporteur, le Bureau réuni en Commission temporaire et plus particulièrement le Président et le Comité de pilotage qui n'a pas compté ses heures souvent aux petites heures des matins frisquets.